

La minute du Tarawih 9: La Zakat: justice sociale

La minute du Tarawih 9: La Zakat: justice sociale



L'Islam, religion de la justice sociale n'a écarté aucune personne dans son partage. C'est ainsi qu'Allah ordonne aux plus aisés de venir en aide aux plus démunis. Il en a fait un devoir et une obligation. source : nasiha-islam

Nous avons entendu dans la Tarawih d'hier soir, Jeudi 21 Septembre 2007, le verset 60 du chapitre 9 dans lequel Allah Ta'âla dit :

« Certes, les aumônes sont destinées aux pauvres, aux nécessiteux, à ceux qui sont chargés de recueillir ces dons, à ceux dont les cœurs sont à gagner, au rachat des captifs, aux endettés, à ceux qui sont dans le chemin d'Allah et au voyageur... »

Mon frère, ma sœur,

Tu te prépares certainement dans les jours qui suivent à t'acquitter d'une des obligations fondamentales de ta religion : l'aumône obligatoire, la Zakât.

Dans ce verset, Allah nous en cite justement la liste des bénéficiaires.

Comme tu le vois tous les jours autour de toi, les gens susceptibles de bénéficier de ta Zakâh ne manquent pas. Ils sont nombreux ces hommes et femmes qui vivent au quotidien des situations de détresse matérielle. Des gens qui comme toi et moi voudraient tout simplement vivre avec une certaine dignité.

C'est un acte par lequel nos biens sont purifiés et protégés. Notre cœur s'en trouve également purifié de l'égoïsme, de l'avarice, de la cupidité et de l'attachement excessif aux biens de ce monde.

Mais garde bien à l'esprit que ton aumône ne diminuera pas ta richesse ! Bien au contraire, celle-ci sera augmentée. C'est le Qour'ân qui le dit et point de doute sur Sa parole.

N'oublie pas alors d'accomplir ton devoir vis-à-vis de ceux que la société a oublié : les pauvres ! Que la société les ait oublié est une chose, mais comment pourrais-tu les oublier, toi ? Ce sont tes frères et sœurs qui partagent la même foi que toi et aspirent au même Paradis que toi...

Allah dit : « ...et Ma Miséricorde s'étend à toute chose ; Je la destine à ceux qui Me craignent, qui s'acquittent de la Zakât et qui croient en Nos signes. » (V.156 / S.7)

source : nasiha-Islam